

# ASSOCIATION FONCIÈRE DE REMEMBREMENT DE FRÉVILLE-DU-GATINAIS

## DÉLIBÉRATION DU 02/04/2024 DU BUREAU DE L'ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT

**Nombre de membres :** L'an 2024, le 2 Avril à 18:00, le Bureau l'Association Foncière de Remembrement dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MÉTIER Antony, Président.

En exercice : 7  
Présents : 5

**A l'unanimité**

Pour : 5  
Contre : 0  
Abstention : 0

Date de convocation : 26/03/2024

Présents : M. MÉTIER Antony, Président, M. PELLETIER Laurent, M. NICOLLE Baptiste, M. BÉZILLE Bruno, M. CHENAULT Yohann

Absents : M. DEQUATRE Myriam, M. CROUM Jean-Louis

Secrétaire : M. CHENAULT Yohann

### D\_AFR\_2024\_03 – Affectation du résultat de la section fonctionnement 2023

Après avoir approuvé le compte de gestion **2023** de l'Association Foncière de Remembrement, dressé par le Receveur Municipal,

Après avoir voté le compte administratif **2023** de l'Association Foncière de Remembrement,

Considérant l'excédent de fonctionnement **2023** réalisé de l'Association Foncière de Remembrement de **18 588,43 €**,

Considérant qu'il n'y a pas de besoin de financement en section d'investissement, les dépenses reportées étant **inférieures supérieures** à l'excédent d'investissement,

Le Bureau de l'Association Foncière de Remembrement, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **affecte** le résultat **2023** au 002 l'excédent de fonctionnement **18 588,43 €**
- **inscrit** ce résultat au budget primitif **2024**.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

A Fréville-du-Gâtinais, le 02/04/2024

Le Président,

MÉTIER Antony

